

REUNION DU 25 JUIN 2014

Date de convocation
18 juin 2014

L'An deux mil quatorze, le vingt cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CEAUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe HERNOT, Maire,

Etaient présents : DESMONTS Hélène, MURIE André, THIEURMEL Luc, THIEURMEL Valérie, PAYEN Agnès, ROUSSEL Franck, HAUPAIS Yasmine, GONZALES Jean, JUIN Françoise, BIGOT Angélique

Secrétaire de séance : THIEURMEL Valérie

Pas de remarque sur le compte-rendu de la dernière réunion en date du 22 mai 2014. Adopté à l'unanimité

2014-06-25-01 : approbation du D.C.E., lancement de la consultation des entreprises, autorisation de signature – travaux de restructuration de la salle polyvalente et de convivialité, de la cuisine scolaire, de la salle de restauration scolaire

2014-06-25-02 : Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de restructuration de la salle polyvalente et de convivialité, de la cuisine scolaire, de la salle de restauration scolaire.

2014-06-25-03 : Demande de subvention au titre du contrat de ruralité

2014-06-25-04 : Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

2014-06-25-05 : Tracé de l'itinéraire « Patrimoine à cheval en Baie du Mont »

**APPROBATION DU
D.C.E., LANCEMENT DE
LA CONSULTATION DES
ENTREPRISES,
AUTORISATION DE
SIGNATURE
TRAVAUX DE
RESTRUCTURATION DE
LA SALLE
POLYVALENTE ET DE
CONVIVIALITE, DE LA
CUISINE SCOLAIRE, DE
LA SALLE DE
RESTAURATION
SCOLAIRE**

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le dossier de consultation des entreprises (D.C.E.), pour les travaux de restructuration de la salle polyvalente, de la cuisine scolaire, de la salle de restauration scolaire, établi par Monsieur MOULIN, Architecte, Maître d'œuvre

Le coût global des travaux est estimé à 389 100 € HT.

Il convient désormais de lancer une consultation pour effectuer le choix des entreprises qui sont chargées de réaliser les travaux. Le mode de passation choisi est celui de la procédure adapté, non formalisée, définie à l'article 28 du Code des marchés publics. Les caractéristiques relatives à la nature des travaux ainsi que les modalités d'exécution sont comprises dans le dossier de consultation des entreprises préparé par M. MOULIN, architecte, Maître d'œuvre. Il est décidé d'allotir le dossier de consultation des entreprises comme suit :

2014-06-25-01

LOT 01- Démolitions / Désamiantage / Gros Oeuvre / VRD

LOT 02- Charpente / murs ossature bois / Bardage / couverture / Etanchéité.

LOT 03- Menuiseries extérieures Aluminium

LOT 04 Menuiseries intérieures / Cloisons sèches / Isolation / Faux plafonds

LOT 05- Carrelage / faïence

LOT 06- Peinture - Ravalement

LOT 07- Plomberie sanitaires / chauffage / Ventilation

LOT 08- Electricité

Lot optionnel

LOT 09- Réfection des enduits extérieurs

Moyen de publication : parution dans Ouest-France et la Gazette

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver le dossier de consultation des entreprises relatif au marché de travaux, tel qu'il a été présenté par M. MOULIN
- De lancer une consultation suivant la procédure adaptée, non formalisée, définie à l'article 28 du Code des Marchés publics
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché de travaux correspondants.

**DEMANDE DE
SUBVENTION AU TITRE
DE LA RESERVE
PARLEMENTAIRE POUR
LES TRAVAUX DE
RESTRUCTURATION DE
LA SALLE
POLYVALENTE ET DE
CONVIVIALITE, DE LA
CUISINE SCOLAIRE, DE
LA SALLE DE
RESTAURATION
SCOLAIRE**

2014-06-25-02

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire :

A solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de M. le Sénateur Jean BIZET, d'un montant de 25 000 € pour les travaux de Restructuration de la salle polyvalente et de convivialité, de la cuisine scolaire, de la salle de restauration scolaire pour un montant prévisionnel HT de 434 520 €.

- 362 100 € HT de travaux (APD)
- 72 420 € HT pour la maîtrise d'œuvre et frais divers

**DEMANDE DE
SUBVENTION AU TITRE
DU CONTRAT DE
RURALITE**

2014-06-25-03

Restructuration de la salle polyvalente et de convivialité, de la cuisine scolaire, de la salle de restauration scolaire et extension dénommé locaux administratifs et techniques.

Le Conseil Municipal sollicite sa candidature auprès du Conseil Général au titre du contrat de ruralité pour la partie salle de convivialité et les locaux communaux administratifs ou techniques : appelée extension

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à cette affaire.

**MOTION DE SOUTIEN A
L'ACTION DE L'AMF
POUR ALERTER LES
POUVOIRS PUBLICS
SUR LES
CONSEQUENCES DE LA
BAISSE MASSIVE DES
DOTATIONS DE L'ETAT**

2014-06-25-04

Monsieur le Maire donne lecture de la motion de soutien de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat (copie jointe)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette motion.

**TRACE DE
L'ITINERAIRE
« PATRIMOINE A
CHEVAL EN BAIE DU
MONT SAINT MICHEL »**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tracé de l'itinéraire « Patrimoine à Cheval en Baie du Mont-Saint-Michel » validé par le comité du Syndicat mixte du Pays de la Baie du Mont Saint Michel en date du 10 mars 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet :

2014-06-25-05

- Un avis favorable au tracé de l'itinéraire « Patrimoine à Cheval en Baie du Mont-Saint-Michel » pour la partie qui concerne la commune de CEAUX.
- Un avis défavorable aux portions à inscrire au PDIPR, étant donné le risque auquel pourrait être confronté les piétons (route sinueuse à grande fréquentation). Les piétons devraient emprunter les futurs axes de la « voie verte » dont le maître d'ouvrage est le Conseil Général de la Manche.

QUESTIONS DIVERSES

Dépôt de permis de construire de M. EUDES Mériadec et Mme CHAPERON Nella – lotissement « Rose des vents »

Plan Local d'Urbanisme : l'enquête publique est ouverte depuis le 20 juin 2014 et jusqu'au 21 juillet 2014.